

PLAN DE CLASSIFICATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES
PROTESTANTES DU QUÉBEC

PERSONNEL PROFESSIONNEL

Commissions scolaires
et
Commissions régionales
pour protestants

25 JUIN 1987
Modifié le 14 mai 2001

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1. Catégorie des emplois de professionnel
2. Définition de l'emploi-type de professionnel
3. Corps d'emplois
4. Qualifications requises
5. Principes d'application du système
6. Contenu de la description des corps d'emplois

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

Agent de correction du langage et de l'audition
Agent de la gestion financière
Agent de réadaptation
Agent de réhabilitation
Agent de service social
Agent d'information
Analyste
Animateur de pastorale (pour catholiques)
Animateur de vie étudiante
Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire
Attaché d'administration
Audiologiste
Aumônier
Bibliothécaire
Conseiller d'orientation
Conseiller en alimentation
Conseiller en éducation chrétienne
Conseiller en éducation spirituelle, religieuse et morale
Conseiller en formation scolaire
Conseiller en information scolaire et professionnelle
Conseiller en mesure et évaluation
Conseiller en rééducation
Conseiller pédagogique
Diététiste
Ergothérapeute
Ingénieur
Orthopédagogue
Orthophoniste
Psychoéducateur
Psychologue
Physiothérapeute
Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement

INTRODUCTION

1. Catégorie des emplois de professionnel

Pour les fins du système de classification des emplois, la catégorie des emplois de professionnel comprend les emplois dont l'exercice exige normalement un diplôme universitaire et qui possèdent les caractéristiques décrites ci-après pour l'emploi-type de professionnel.

2. Définition de l'emploi-type de professionnel

Le cadre général de l'emploi-type de professionnel est celui décrit ci-après:

a) le professionnel est chargé de la réalisation d'objectifs, de politiques et de programmes définis par la commission pour des secteurs déterminés d'activités conformément aux standards qui lui sont fixés quant aux résultats à atteindre;

b) il exerce son action notamment dans le cadre des activités suivantes:

- intervention curative;
- intervention préventive;
- organisation;
- animation;
- recherche, planification, conception, développement et réalisation;
- administration et gestion;
- conseil, assistance, etc.

c) il a le choix des moyens, des méthodes et des processus d'intervention pour réaliser les objectifs des programmes dont il est chargé, compte tenu des pratiques et des procédures générales définies pour son action;

d) il exerce ses activités auprès de la clientèle scolaire, des parents, des autres personnels et de la population concernée, le tout dans le cadre des activités habituelles de la commission;

e) il assiste les personnels concernés dans l'évaluation des besoins, la fixation des objectifs, l'élaboration des politiques, le développement et l'adaptation des projets directement liés aux programmes à réaliser;

f) il peut être appelé à participer à des études et à des travaux à l'intérieur d'équipes multidisciplinaires;

g) dans le cadre de ses activités professionnelles, il peut être appelé à coordonner, à superviser, les travaux du personnel professionnel, technique, de bureau et autres, dans les tâches accomplies relativement à la réalisation des programmes d'activités et à la bonne marche des opérations dont il est directement chargé.

3. Corps d'emplois

Un corps d'emplois est une unité de rangement du système de classification dans laquelle peut être classé un ensemble d'emplois possédant des caractéristiques communes quant à la nature du travail et quant aux qualifications et aux habiletés requises.

4. Qualifications requises

Les qualifications déterminées dans le système de classification pour l'exercice des emplois constituent les exigences minimales.

Elles sont généralement fixées en termes de formation (diplôme universitaire terminal de premier cycle selon le système actuellement en vigueur dans les universités du Québec), mais parfois aussi en termes d'exigences légales.

La formation exigée pour l'exercice d'un emploi de professionnel correspond au niveau de scolarité, sanctionné par un diplôme universitaire, qui constitue le niveau minimum de connaissances requises pour exercer adéquatement les fonctions de cet emploi.

Exceptionnellement et après une évaluation des qualifications d'un candidat, des années d'expérience pertinente peuvent être acceptées par la commission comme équivalence dans le cas d'un niveau de scolarité inférieur au minimum exigé.

5. Principes d'application du système

5.1 La responsabilité de la classification des emplois

Chaque commission est responsable de la classification de ses emplois de professionnel dans les corps d'emplois décrits dans le présent système de classification.

5.2 La classification

Pour qu'un emploi puisse être classifié dans tel corps d'emplois, il faut que les tâches décrites pour cet emploi correspondent à la nature du travail de ce corps.

Toutefois, il n'est pas nécessaire que toutes les attributions caractéristiques ou tous les secteurs d'activités décrits dans un corps d'emplois soient réalisés par un employé pour que son emploi y soit classifié.

Par contre, le fait pour un employé d'exercer occasionnellement telle attribution caractéristique d'un corps d'emplois n'autorise pas à le classer dans ce corps si ses tâches régulières se situent habituellement dans le cadre des attributions caractéristiques d'un autre corps d'emplois.

De plus, la description des corps d'emplois ne contient pas nécessairement de façon spécifique toutes les attributions caractéristiques et tous les secteurs d'activités visés par les emplois de ces corps. Les commissions peuvent y ajouter des attributions et des secteurs d'activités afin d'adapter les caractéristiques des corps d'emplois à des situations spécifiques.

6. Contenu de la description des corps d'emplois

Les caractéristiques décrites pour l'emploi-type de professionnel s'appliquent à chaque corps d'emplois décrit dans ce document.

La description particulière à chaque corps d'emplois porte sur la **Nature du travail** spécifique à ce corps d'emplois, sur les qualifications requises et comprend de plus, à titre d'exemple, une énumération non exhaustive des attributions caractéristiques.

Dans le cadre de l'attribution des fonctions, partout dans le Plan de classification où l'on fait référence aux «élèves», celle-ci peut être aussi lue comme s'appliquant aux étudiants ou aux élèves et aux étudiants.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

ORTHOPHONISTE, AUDIOLOGISTE OU AGENT DE CORRECTION DU LANGAGE ET DE L'AUDITION

Nature du travail

Les emplois d'orthophoniste, d'audiologiste ou d'agent de correction du langage et de l'audition comportent plus spécifiquement le dépistage, l'identification et l'évaluation des troubles de la parole et de l'audition, en vue de recommander les situations appropriées d'apprentissage et de réaliser ou collaborer à la réalisation de la thérapie qui convienne pour la rééducation ou la réadaptation des élèves concernés.

Qualifications requises

Être membre de la Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec
ou
posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment :

- orthophonie;
- audiologie.

Quelques attributions caractéristiques

L'orthophoniste, l'audiologiste ou l'agent de correction du langage et de l'audition dépiste et évalue les troubles du langage et de la parole et les troubles d'audition des élèves lors de rencontres individuelles ou de groupes. Il sélectionne les élèves susceptibles de bénéficier de classes spéciales et de soins particuliers. S'il y a lieu, en collaboration avec d'autres spécialistes de la santé, il détermine et applique une thérapie de rééducation appropriée; si nécessaire, il réfère certains cas à des cliniques spécialisées.

Dans l'exécution de ses tâches, il est appelé à participer à des études de cas avec des équipes multidisciplinaires en ce qui concerne les implications pédagogiques.

Dans ses fonctions, il est également appelé à établir des contacts étroits avec les parents, les enseignants et les autres personnes impliquées.

Il donne des avis, au besoin, à la commission en matière d'aménagement des classes spéciales ainsi qu'en matière d'équipement propre à son secteur.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Nature du travail

Les emplois d'agent de la gestion financière comportent plus spécifiquement la réalisation des programmes et des processus de l'administration et l'assistance aux diverses unités administratives de l'organisme concernant la gestion financière, notamment dans les domaines suivants:

- la programmation et le contrôle budgétaire;
- la comptabilité;
- les rapports et les états financiers;
- la perception des revenus;
- la planification des déboursés.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences de l'administration.

Quelques attributions caractéristiques

Dans le domaine de la programmation budgétaire, l'agent de la gestion financière peut notamment s'occuper de l'élaboration et de l'application des normes et des procédures propres à ce secteur; il peut effectuer les projections nécessaires à la découverte des coûts d'opération, à court terme, à moyen terme et à long terme; il peut exercer un contrôle sur le budget et sur les opérations comptables; il peut également s'occuper de la préparation des états financiers.

Dans le domaine du financement scolaire, il peut s'occuper des problèmes de liquidité, notamment en prenant les mesures appropriées pour accélérer la perception des sommes dues à la commission et en planifiant ses déboursés, en faisant des études sur le marché des capitaux et en préparant les dossiers nécessaires pour aller sur le marché des emprunts ou sur celui des obligations.

Il peut être chargé de l'établissement et du contrôle de l'application de normes et de procédures administratives reliées aux opérations relevant de sa compétence. Il peut aussi s'occuper du service de la paie.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

AGENT DE RÉADAPTATION, PSYCHOÉDUCATEUR OU ORTHOPÉDAGOGUE

Nature du travail

Les emplois d'agent de réadaptation, de psychoéducateur ou d'orthopédagogue comportent plus spécifiquement le dépistage, l'identification et l'évaluation des troubles d'apprentissage scolaire ou des troubles de comportement socioaffectif et la réalisation ou l'assistance aux enseignants dans la réalisation de programmes de rééducation ou de réadaptation des élèves en difficulté par un traitement individuel ou collectif.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- enseignement à l'enfance inadaptée;
- psychoéducation;
- orthopédagogie.

Quelques attributions caractéristiques

En utilisant les techniques et les instruments de mesure propres à sa discipline, l'agent de réadaptation, le psychoéducateur ou l'orthopédagogue évalue le comportement des élèves dont les premières observations des enseignants révèlent une possibilité d'inadaptation au plan socioaffectif ou au plan du processus normal d'apprentissage.

Il participe, avec l'équipe multidisciplinaire appropriée, aux études de cas dans le but de déterminer les mesures nécessaires à la rééducation. Si nécessaire, il réfère certains cas à des cliniques spécialisées.

Il regroupe les élèves présentant des problèmes communs et rencontre régulièrement ces groupes dans des activités spécifiques.

Il rencontre certains élèves présentant des problèmes spécifiques pour favoriser leur intégration au groupe de rééducation ou leur intégration au groupe régulier.

Il prépare le matériel et le déroulement des activités nécessaires à la rééducation, analyse et identifie le comportement des élèves dans les groupes de rééducation.

Dans ses fonctions, il est également appelé à établir des contacts étroits avec les parents, les enseignants et les autres professionnels impliqués.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

ERGOTHÉRAPEUTE, PHYSIOTHÉRAPEUTE OU AGENT DE RÉHABILITATION

Nature du travail

Les emplois d'ergothérapeute, de physiothérapeute ou d'agent de réhabilitation comportent plus spécifiquement la réalisation, selon l'ordonnance médicale, de programmes d'habilitation ou de réhabilitation au profit des élèves ayant des troubles ou des déviations motrices ou perceptuo-motrices, en vue de leur permettre d'atteindre le maximum possible d'indépendance dans l'exercice des fonctions motrices et perceptuo-motrices de leur corps et de favoriser leur intégration dans un programme scolaire approprié à la nature et au niveau de leurs possibilités.

Qualifications requises

Être membre de la Corporation professionnelle des ergothérapeutes du Québec ou de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec, selon le cas
ou
posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- ergothérapie;
- physiothérapie.

Quelques attributions caractéristiques

Dans le secteur de l'ergothérapie:

Il mesure les possibilités et les limites de l'élève ayant des difficultés perceptuo-motrices.

Il conseille les enseignants lorsqu'il se présente des difficultés perceptuo-motrices empêchant l'élève d'évoluer dans ses matières scolaires.

Il conditionne l'élève afin qu'il puisse atteindre le maximum d'indépendance de fonctionnement et fournit les conseils appropriés aux personnes qui s'occupent de l'élève afin que se continue le processus d'habilitation ou de réhabilitation dans toute situation donnée.

Il analyse le taux de rendement possible de l'élève en vue de sa formation occupationnelle et applique les procédés thérapeutiques pour l'améliorer, s'il y a lieu.

Dans le secteur de la physiothérapie:

Il dispense aux élèves les traitements de sa spécialité qu'une ordonnance médicale indique. Il montre aux élèves handicapés à se servir d'appareils et de prothèses et il choisit, s'il y a lieu, le genre d'exercices qui leur convient le mieux, compte tenu de la prescription médicale.

Il tient une fiche clinique donnant le résultat des progrès observés au cours des traitements et des exercices.

Il peut conseiller en particulier sur l'achat du matériel de son secteur et s'assurer que l'équipement utilisé est maintenu en bon état de fonctionnement.

Il peut être appelé à contribuer à divers travaux de réhabilitation et à fournir les renseignements utiles à la réhabilitation des élèves handicapés.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

TRAVAILLEUR SOCIAL OU AGENT DE SERVICE SOCIAL

Nature du travail

Les emplois de travailleur social ou d'agent de service social comportent plus spécifiquement le diagnostic des causes de comportement social anormal manifesté chez certains élèves ou groupes d'élèves, à l'analyse de l'influence de l'environnement social ou familial sur leur comportement et à la réalisation ou la collaboration à la réalisation de programmes d'action appropriés aux situations à corriger.

Qualifications requises

Être membre de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec
ou
posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en service social.

Quelques attributions caractéristiques

Le travailleur social ou l'agent de service social, au moyen de l'approche individuelle ou de groupe, vise à ce que l'élève actualise au maximum son potentiel, surtout dans ses dimensions personnelles, familiales et sociales.

Il présente les recommandations qu'il juge appropriées afin que l'élève profite le plus pleinement possible de l'expérience scolaire.

Il sensibilise et anime le milieu quant à certains problèmes socioscolaires, tel celui de l'absentéisme.

Il reçoit et analyse les demandes d'aide qui lui sont soumises, recherche et applique les solutions appropriées et dans certains cas, réfère les élèves à des organismes spécialisés avec lesquels il collabore.

Il maintient à jour le dossier des cas dont il a la responsabilité.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

AGENT D'INFORMATION

Nature du travail

Les emplois d'agent d'information comportent plus spécifiquement la conception et la réalisation des politiques et des programmes d'information et de publicité de la commission à l'endroit de la clientèle scolaire, des parents et de la population concernée par les activités de la commission en utilisant à cette fin les divers modes et média d'information.

Ces emplois sont directement concernés aussi par les publications de la commission: prospectus, rapports d'activités, mémoires, etc.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- communications;
- journalisme.

Quelques attributions caractéristiques

L'agent d'information choisit, recueille et à l'occasion, synthétise ou adapte des informations pour fins de présentation à une population visée, selon diverses techniques.

Il établit des canaux de communication avec les services de la commission de manière à se tenir au courant de leurs activités.

Il rédige et révisé les prospectus, les communiqués et les documents d'information ou de publicité entourant ces activités et destinés au personnel, à la clientèle scolaire, aux parents, à la presse ou aux groupes socioéconomiques.

Il peut également être responsable de l'organisation et de la gestion d'un centre de documentation, constitué d'articles d'intérêt pour la commission.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

ANALYSTE

Nature du travail

Les emplois d'analyste comportent plus spécifiquement l'analyse, le développement, la coordination et le contrôle de systèmes, de méthodes, de procédés et de programmes ayant trait entre autres à l'organisation et au fonctionnement administratif, aux structures de communication, au traitement de l'information par ordinateur ou autrement et à l'utilisation rationnelle des ressources matérielles et humaines de la commission.

Les emplois d'analyste peuvent aussi comporter la réalisation d'études et de recherches en vue de proposer des plans d'organisation scolaire basés sur l'évolution démographique et tenant compte des orientations pédagogiques de la commission. La supervision de la réalisation de projets donnant suite aux études et recherches effectuées peut aussi être confiée à l'analyste.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- administration;
- informatique;
- sciences pures et appliquées.

Quelques attributions caractéristiques

Dans le secteur de l'informatique:

Il recueille, met en ordre, évalue, analyse et synthétise les données d'un problème; il propose une solution et détermine un plan de traitement par ordinateur compte tenu des besoins et des objectifs exprimés, des contraintes budgétaires ou structurelles et de l'équipement disponible. Dans certains cas, il peut effectuer la programmation des systèmes, en vérifier les résultats et préparer la documentation appropriée, seul ou accompagné de programmeurs.

Dans le secteur des programmes ayant trait à l'utilisation et au développement des ressources humaines et matérielles:

Il est plus particulièrement chargé de l'analyse des canaux et processus de communication, des moyens de recueillir l'information, de l'aménagement des locaux de travail sous l'angle de la distribution des personnes et de l'équipement dans l'espace, de la répartition fonctionnelle des tâches, des appareils utilisés, des méthodes et procédés de réalisation du travail dont certains sont reliés à l'application des ordinateurs.

Il peut être appelé à collaborer par des travaux de recherche ou par des avis, à l'application des conventions collectives, des lois, des règlements et des règles administratives. L'analyste de ce secteur peut être appelé à collaborer à la solution des problèmes causés par la réaffectation des surplus de personnel (études de prévision de main-d'oeuvre, élaboration des formules de recyclage, etc.).

Il élabore, organise, coordonne, administre et contrôle les politiques, les programmes et les procédures de recyclage, de formation et de perfectionnement et après évaluation, voit à ce que les correctifs nécessaires soient apportés. Il contrôle les engagements et les dépenses des budgets de développement des ressources humaines, autorise les déboursés et collabore aux prévisions budgétaires.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

ANIMATEUR DE PASTORALE (pour catholiques)

Nature du travail

Les emplois d'animateur de pastorale comportent plus spécifiquement l'élaboration et la réalisation de programmes d'activités de culte, de pastorale, de liturgie dans l'école, de même que le counselling religieux ou moral des élèves et l'assistance au personnel chargé de l'enseignement religieux et moral.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- théologie;
- pastorale;
- sciences religieuses.

Détenir, de plus, un mandat pastoral émis par l'Evêque du diocèse où se trouve la commission.

Quelques attributions caractéristiques

L'animateur de pastorale suscite dans la communauté scolaire les conditions favorables à des expériences de vie chrétienne au sein des activités d'apprentissage et de formation proposées par l'école.

Il sensibilise le personnel de l'école aux finalités de l'éducation chrétienne.

Il collabore de façon particulière avec le personnel chargé de l'enseignement religieux et moral.

Il réalise, avec les élèves et le personnel de l'école, des expériences variées de vie chrétienne et fournit, notamment, des occasions de participation liturgique apostolique.

Il répond aux besoins de counselling spirituel ou moral.

Il contribue à l'information des parents sur la vie chrétienne de l'école et favorise la participation des communautés chrétiennes à l'éducation de la foi des élèves.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

ANIMATEUR DE VIE ÉTUDIANTE

Nature du travail

Les emplois d'animateur de vie étudiante comportent plus spécifiquement des fonctions d'organisation, d'animation et d'assistance aux élèves pour le développement et la réalisation de programmes d'activités propres à l'école et aux résidences, notamment dans l'un des secteurs d'activités suivants:

- vie socioculturelle: manifestations artistiques, clubs scientifiques, oeuvres humanitaires, associations étudiantes, etc.;
- sports et plein air: activités intra-murales et extra-murales;
- éducation aux adultes.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- éducation physique;
- récréologie;
- sociologie;
- andragogie;
- génagogie;
- animation culturelle.

Quelques attributions caractéristiques:

L'animateur de vie étudiante assure le bon fonctionnement des activités socioculturelles, sportives et de plein air et la mise en place de nouvelles activités dont les besoins sont exprimés par le milieu.

Il met à jour l'ensemble des moyens dont le milieu dispose et qui peuvent servir à la réalisation des activités de son secteur. Il voit au respect des règles du jeu sur le fonctionnement des activités: définition de l'activité, structure de travail, rythme, financement, etc.

Il assure l'organisation d'activités temporaires. Il réunit régulièrement les personnes attachées à la conduite des activités pour réviser et relancer le travail.

En ce qui a trait à la vie en résidence, il anime, conseille, guide et dirige les résidents dans les divers aspects de leur vie en résidence et s'occupe des activités socioculturelles, éducatives, sportives et de plein air de la résidence. Il pourra être en fréquents contacts avec les parents et le personnel des écoles fréquentées.

Dans le secteur de l'éducation aux adultes:

Il anime les adultes et les organismes du milieu pour les aider à découvrir, identifier et formuler leurs besoins éducatifs et les assister dans la planification, l'organisation et l'évaluation des programmes d'activités socioculturelles, d'activités artistiques ou artisanales, d'activités de conditionnement physique et d'autres

activités de loisirs éducatifs ou de coopération communautaire.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

ANIMATRICE OU ANIMATEUR DE VIE SPIRITUELLE ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Nature du travail

Les emplois d'animatrice ou d'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire comportent plus spécifiquement l'élaboration et la réalisation de programmes d'activités à caractère communautaire, humanitaire, spirituel et religieux visant à favoriser, chez les élèves, le développement d'une vie spirituelle autonome et responsable et leur contribution à l'édification d'une société harmonieuse et solidaire dans le respect des droits et libertés de conscience et de religion.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié comportant principalement des cours dans les domaines suivants :

- spirituel ou religieux
- social

dont notamment des cours sur les grandes religions, les croyances ou les courants de pensée séculière, le rôle de la religion dans la vie des individus et des sociétés, les pratiques sociales et les enjeux sociaux contemporains, les techniques d'animation, la psycho-pédagogie de l'enfance et de l'adolescence, la relation d'aide et l'éthique de l'intervention, ainsi que des séminaires d'intégration personnelle et professionnelle et des stages d'observation et d'animation.

Quelques attributions caractéristiques

L'animatrice ou l'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire anime des activités qui permettent aux élèves de développer leur vie spirituelle, de participer à l'amélioration de leur milieu et de la société, ainsi que d'établir des liens entre leur vie spirituelle et leur engagement communautaire.

Elle ou il accompagne individuellement ou collectivement les élèves qui ont besoin d'approfondir des questions particulières ou de solutionner des difficultés rencontrées au plan de leur vie spirituelle et de leur engagement communautaire.

Elle ou il sensibilise l'ensemble des partenaires de l'école à la responsabilité qui leur incombe de faciliter le cheminement spirituel de l'élève. Elle ou il informe et conseille la direction sur la réalité et les besoins des élèves par rapport à leur vie spirituelle et leur engagement communautaire.

Elle ou il se concerte avec les autres personnels du milieu scolaire et soutient ceux-ci, le cas échéant, par des activités qui répondent à leur besoin d'information ou de formation au sujet de la vie spirituelle et de l'engagement communautaire des élèves.

Elle ou il participe à l'information des parents et des organismes

présents dans la communauté sur les différents aspects du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire et, le cas échéant, se concertent avec eux pour favoriser le développement des élèves aux plans de leur vie spirituelle et de leur engagement communautaire.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

Nature du travail

Les emplois d'attaché d'administration comportent plus spécifiquement l'application des programmes et des processus de l'administration courante d'une ou de plusieurs unités administratives de la commission, notamment dans une partie ou l'ensemble des secteurs d'activités suivants:

- programme et contrôle budgétaires;
- gestion du personnel;
- supervision et coordination du travail du personnel de soutien;
- gestion de l'équipement, etc.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences de l'administration.

Quelques attributions caractéristiques

L'attaché d'administration voit à la bonne marche des opérations courantes, à la préparation des contrats et de différentes statistiques. Sa responsabilité comporte l'organisation, la coordination et la supervision des activités du personnel de soutien.

Il peut être appelé à appliquer diverses procédures telles que des procédures d'embauche, de contrôle budgétaire, de gestion de l'équipement ainsi qu'à participer à leur élaboration.

Son travail peut également porter sur la tenue des procès-verbaux, l'étude de dossiers, la cueillette d'informations nécessaires à la préparation de réponses officielles, ainsi que sur la rédaction de rapports, d'enquêtes, etc.

L'attaché d'administration recueille ou transmet des informations ou des données nécessaires à la bonne marche de l'administration.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

AUMÔNIER

Nature du travail

Les emplois d'aumônier sont des emplois de professionnel qui comportent plus spécifiquement l'élaboration et la réalisation de programmes d'activités ayant trait au rôle de pasteur auprès de la communauté scolaire, des élèves et du personnel de la commission.

Ces emplois comportent la fonction d'aide morale et spirituelle auprès des membres de cette communauté scolaire et la fonction d'assistance au personnel chargé de l'enseignement religieux et moral.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- théologie;
 - sciences religieuses.
-

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

BIBLIOTHÉCAIRE

Nature du travail

Les emplois de bibliothécaire comportent plus spécifiquement l'application de techniques et de méthodes propres aux sciences bibliothéconomiques en vue de sélectionner, de conserver, de classer, d'organiser et de rendre accessible la documentation qui se trouve dans une ou des bibliothèques de la commission.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

Quelques attributions caractéristiques

Il est chargé du développement de la collection; il effectue le choix des livres, des périodiques, des microfilms, etc., évalue et élague la collection en fonction des objectifs de la commission et de la connaissance des programmes en vigueur.

Il voit au catalogage, à la classification et à l'indexation des volumes et des autres documents à conserver dans une ou des bibliothèques.

Il organise et contrôle l'inventaire des achats, les commandes, les arrivages, les échanges entre bibliothèques, etc.

Il assure l'accessibilité à la documentation et effectue les recherches bibliographiques requises par les usagers.

Il peut rédiger et présenter à la direction des mémoires et des rapports concernant le développement, l'utilisation et la promotion des bibliothèques.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

CONSEILLER D'ORIENTATION OU CONSEILLER EN FORMATION SCOLAIRE

Nature du travail

Les emplois de conseiller d'orientation ou de conseiller en formation scolaire comportent plus spécifiquement des fonctions d'assistance à l'élève dans le choix du profil de formation qui convient à celui-ci selon ses goûts et ses possibilités et selon l'orientation choisie pour sa carrière scolaire et sa carrière professionnelle.

Qualifications requises

Être membre de la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec
ou
posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en orientation professionnelle.

Quelques attributions caractéristiques

Le conseiller d'orientation ou le conseiller en formation scolaire effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail du service d'orientation en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie tant au niveau de l'école qu'au niveau de la commission. Il est chargé de l'application de ces politiques.

À partir d'entrevues de counselling (individuel ou de groupe) ainsi qu'à partir du résultat de tests, il conseille les élèves sur leur orientation; il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire; il peut voir à l'organisation et à la réalisation de colloques, de journées d'études, de visites industrielles, etc.

Il doit constamment entretenir des relations avec le marché du travail, les administrateurs, les enseignants, les parents et avec d'autres institutions impliquées dans l'orientation des élèves.

Il prépare et maintient à jour le dossier des élèves sur les questions relevant de sa compétence.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

DIÉTÉTISTE OU CONSEILLER EN ALIMENTATION

Nature du travail

Les emplois de diététiste ou de conseiller en alimentation comportent plus spécifiquement des activités reliées à la nutrition et à l'alimentation rationnelle de la population scolaire, notamment l'éducation et l'information relativement à ces domaines, l'élaboration et l'application de normes pour la qualité des services alimentaires, pour les locaux, l'équipement, le personnel de ces services, etc.

Qualifications requises

Être membre de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec
ou
posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en diététique.

Quelques attributions caractéristiques

Le diététiste ou conseiller en alimentation procède à l'identification et à l'analyse des besoins de la population scolaire dans le domaine de la nutrition.

Il avise la commission sur le programme de nutrition susceptible de répondre aux besoins identifiés.

Il apporte sa contribution à l'organisation ainsi qu'au fonctionnement du programme approuvé et en vérifie l'application.

Il évalue l'efficacité du programme de nutrition et présente les recommandations appropriées.

Il avise la commission sur la façon d'aménager et d'opérer les cuisines et les salles à manger, sur l'achat d'équipement, d'aliments et de tout autre article nécessaire. Il peut également élaborer toute norme relative aux effectifs en main-d'oeuvre pour les services alimentaires; il peut collaborer à sa formation.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

CONSEILLER EN ÉDUCATION CHRÉTIENNE (pour catholiques)

Nature du travail

Les emplois de conseiller en éducation chrétienne comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil auprès de la direction générale et du personnel de cadre, de même que des fonctions d'animation du personnel affecté à la pastorale et à l'enseignement religieux quant à l'orientation, à l'organisation et à l'évaluation des activités relatives à l'éducation chrétienne.

Ces emplois s'exercent sous l'autorité de la direction générale et comportent aussi les relations avec les autorités religieuses compétentes en vue de favoriser l'information, l'animation et la participation des collectivités religieuses concernées par la population desservie par la commission.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- théologie;
- sciences religieuses;
- pastorale.

Détenir, de plus, un mandat pastoral émis par l'Évêque du diocèse où se trouve la commission.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN ÉDUCATION SPIRITUELLE, RELIGIEUSE ET MORALE

Nature du travail

Les emplois de conseillère ou conseiller en éducation spirituelle, religieuse et morale comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil auprès de la direction générale et du personnel cadre, de même que des fonctions d'animation auprès du personnel affecté soit au service de l'animation spirituelle et d'engagement communautaire, soit aux divers types d'enseignement religieux ou éthique et ce, quant à l'orientation, à l'organisation et à l'évaluation de ces activités.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment :

- théologie;
- sciences religieuses;
- philosophie;
- sociologie.

Quelques attributions caractéristiques

La conseillère ou le conseiller en éducation spirituelle, religieuse et morale conseille notamment les directions d'école quant à l'expression et l'aménagement de la dimension religieuse dans leur établissement, quant au respect des libertés de conscience et de religion et quant à la façon de faciliter le cheminement spirituel des élèves dans le projet éducatif.

Elle ou il conseille et assiste la direction quant à l'insertion du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire dans les programmes de services complémentaires et quant à l'organisation et à la mise en œuvre de ce service dans les différentes écoles.

Elle ou il promeut le développement de services d'animation et d'enseignement de qualité, notamment en collaborant à la formation continue des personnels responsables de l'enseignement religieux, moral ou éthique ainsi que du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire et en favorisant l'harmonisation de la qualité des services offerts dans les différentes écoles.

Elle ou il assure l'établissement de liens d'information et de concertation entre la commission scolaire et les confessions ou groupes religieux présents sur son territoire.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

CONSEILLER EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Nature du travail

Les emplois de conseiller en information scolaire et professionnelle comportent plus spécifiquement des fonctions d'assistance individuelle ou collective aux élèves dans le choix d'une carrière scolaire et professionnelle par la diffusion et la présentation de renseignements concernant la description et les exigences des programmes scolaires et des divers secteurs du monde du travail.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

- information scolaire et professionnelle;
- orientation.

Quelques attributions caractéristiques

Le conseiller en information scolaire et professionnelle procède à l'analyse des besoins de la clientèle scolaire et du milieu dans son champ de spécialisation et apporte sa contribution à un programme d'orientation susceptible de répondre le plus adéquatement possible aux besoins identifiés.

Il voit à l'organisation de rencontres de sensibilisation de la clientèle scolaire aux questions d'orientation.

Il veille au besoin, à l'organisation et au fonctionnement d'un centre de documentation sur le monde scolaire, sur celui des professions et sur le marché du travail.

Il voit à l'analyse, à l'évaluation, à la codification et à l'occasion, à l'adaptation des informations scolaires et professionnelles destinées à la clientèle scolaire.

Il assure l'utilisation maximale de l'ensemble des ressources de documentation propres à informer la clientèle scolaire intéressée.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

CONSEILLER EN MESURE ET ÉVALUATION

Nature du travail

Les emplois de conseiller en mesure et évaluation comportent plus spécifiquement des fonctions d'animation et d'assistance auprès des enseignants et des autres personnes concernées par l'évaluation du rendement de la clientèle scolaire.

Ces emplois comprennent notamment l'élaboration de politiques concernant la mesure et l'évaluation, le développement et l'utilisation des instruments de mesure appropriés, l'administration des dossiers et des bulletins scolaires, etc.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en docimologie.

Quelques attributions caractéristiques

Le conseiller en mesure et évaluation assure l'implantation de la docimologie et de la taxonomie des objectifs pédagogiques.

Il assure la préparation des statistiques nécessaires pour fins de renseignements, d'études et de recherches.

Il s'occupe de la classification et de la garde des résultats scolaires ainsi que de l'émission d'attestations d'études.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

PSYCHOLOGUE OU CONSEILLER EN RÉÉDUCATION

Nature du travail

Les emplois de psychologue ou de conseiller en rééducation comportent plus spécifiquement l'analyse des aptitudes et des comportements des élèves en vue de les assister dans l'orientation de leur formation et aussi, selon les cas, en vue de recommander des programmes appropriés de rééducation ou de réadaptation et de collaborer à leur réalisation.

Qualifications requises

Être membre de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec
ou
posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en psychologie.

Quelques attributions caractéristiques

Le psychologue ou le conseiller en rééducation effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques générales de travail du service de psychologie en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie tant au niveau de l'école qu'au niveau de la commission. Il est chargé de l'application de ces politiques.

Il rencontre les élèves, individuellement ou en groupe; il leur administre au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Il est chargé de leur rééducation et de leur réadaptation. Au besoin, il réfère l'élève aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées.

Il contribue à l'élaboration de programmes d'activités, en particulier pour des classes spéciales; il assiste et conseille l'administration, les enseignants et les parents et leur communique les rapports appropriés. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.

Il monte et tient à jour le dossier des élèves en ce qui concerne son secteur.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Nature du travail

Les emplois de conseiller pédagogique comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil auprès du personnel de cadre responsable des services d'enseignement et d'animation pédagogique, auprès des enseignants et des autres professionnels relativement à l'implantation, au développement, à l'évaluation des programmes d'enseignement, à l'organisation scolaire qui convient, de même qu'au choix et à l'utilisation des méthodes, des techniques, de l'équipement, du matériel didactique, etc.

Les emplois de conseiller pédagogique s'exercent notamment dans les secteurs d'activités suivants:

- l'enseignement d'une discipline ou d'un groupe de disciplines;
- l'enseignement professionnel;
- l'enseignement aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
- les moyens d'enseignement;
- l'éducation aux adultes.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.

Quelques attributions caractéristiques

Dans tous les secteurs:

Le conseiller pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autre matériel didactique et l'évaluation du rendement scolaire.

Conformément à la politique établie par la commission, il voit à l'implantation des innovations, sur une base expérimentale ou autrement; il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage le milieu dans un processus continu d'évaluation. Il doit conseiller la commission et les personnes intéressées par ces sujets. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant de sa (ses) discipline(s).

Il contrôle les résultats de l'application des diverses méthodes et évalue le progrès de la clientèle scolaire principalement en fonction des méthodes utilisées.

Il peut conseiller en particulier sur l'achat d'équipement et de matériel didactique ainsi que sur l'aménagement des locaux.

Il peut, en outre, conseiller sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel pédagogique, planifier ces programmes et en évaluer les résultats.

Dans le secteur de l'enseignement professionnel:

Le conseiller pédagogique s'occupe de la promotion, auprès de la clientèle scolaire et du public, des cours de formation professionnelle offerts par la commission.

Il obtient la collaboration des spécialistes. Il réfère à l'utilisation des techniques du monde du travail pour assurer un enseignement de qualité.

Il se tient en relation étroite avec le monde du travail pour en connaître les besoins. Il travaille à l'implantation de nouveaux cours et évalue les cours existants.

Il collabore à l'organisation de cours et au placement des élèves avec les centres de travail et d'emplois et autres organismes concernés.

Dans le secteur de l'enseignement aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage:

Le conseiller pédagogique voit à l'implantation et la supervision des services offerts par la commission aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Il peut être appelé à établir des communications avec d'autres commissions et des organismes extérieurs afin que soit assurée la coordination des services offerts aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Il propose aux agents d'éducation des moyens d'éducation ou de rééducation des élèves présentant des déficiences sensorielles physiques ou intellectuelles ou tout autre trouble d'adaptation et d'apprentissage.

Dans le secteur des moyens d'enseignement:

Le conseiller pédagogique contribue, au niveau des services éducatifs, à l'élaboration et à l'application des politiques de la commission en matière de gestion et d'utilisation des moyens et techniques d'enseignement.

Ainsi, il analyse les besoins des écoles, propose des plans de développement des centres de documentation et des services audiovisuels appropriés aux objectifs et aux programmes pédagogiques des institutions.

Il anime le personnel des écoles affecté aux moyens et techniques d'enseignement de même que le personnel enseignant en vue d'une utilisation efficace des moyens et techniques d'enseignement.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

INGÉNIEUR

Nature du travail

Les emplois d'ingénieur sont régis par la Loi des ingénieurs.

Ces emplois comportent plus spécifiquement l'application des lois physiques et des principes des sciences appliquées à la mise au point, à l'utilisation et à l'inspection de machines, d'instruments, de matériaux concernant entre autres:

- la construction et la réparation de bâtisses;
- l'aménagement de terrains;
- l'installation et le fonctionnement de réseaux de distribution et de circulation, etc.

Qualifications requises

Être membre de la Corporation professionnelle des ingénieurs de la province de Québec.

Quelques attributions caractéristiques

L'ingénieur peut être appelé à élaborer, à préparer, à expérimenter, à mettre en oeuvre, à normaliser et à contrôler divers travaux de génie, d'administration ou de recherche et ce, aux diverses fins administratives de la commission.

Il peut représenter la commission auprès de firmes de professionnels ou d'entrepreneurs avec lesquelles elle entre en rapport.

Il peut être appelé à apporter la contribution de sa spécialité aux travaux d'équipes multidisciplinaires portant sur des objets d'ordre administratif, pédagogique et technique.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

SPÉCIALISTE EN MOYENS ET TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT

Nature du travail

Les emplois de spécialiste en moyens et techniques d'enseignement portent plus spécifiquement sur le développement, l'organisation, la direction des activités du centre de documentation ou des activités relatives au développement et à l'utilisation des techniques d'enseignement dans un ou des établissements ou des institutions scolaires.

Ces emplois sont spécialement caractérisés par l'animation de la clientèle scolaire et l'assistance aux enseignants en vue de l'utilisation rationnelle des moyens et des techniques d'enseignement dans le processus de l'apprentissage.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée, notamment:

- bibliothéconomie;
- audio-visuel;
- sciences de l'éducation avec option en pédagogie de l'audio-visuel ou en technologie de l'enseignement.

Quelques attributions caractéristiques

Dans le domaine de la documentation sous toutes ses formes, le spécialiste en moyens et techniques d'enseignement initie la clientèle scolaire et les enseignants à l'usage du ou des centres de documentation (bibliothèques, audio-vidéothèques, etc.) et les assiste dans leurs recherches. À l'aide d'ouvrages de références tels qu'index, listes d'éditeurs, répertoires, encyclopédies, etc., il effectue des recherches et dresse des bibliographies et des répertoires de sources d'information afin de répondre à diverses demandes.

Il est chargé de l'application des techniques et des méthodes propres à sa discipline en vue de sélectionner, de conserver, de classer, d'organiser et de rendre accessible la documentation des bibliothèques et des autres centres de documentation.

Dans le domaine de l'audio-visuel, le spécialiste en moyens et techniques d'enseignement adapte les différents moyens audio-visuels aux méthodes pédagogiques approuvées; il évalue l'équipement et le matériel audio-visuels nécessaires en tenant compte des besoins de l'établissement tant sur le plan qualitatif que quantitatif et en recommande l'achat; il initie la clientèle sur le choix et les modes d'utilisation des appareils en fonction des besoins. Il conseille dans la production de matériel audio-visuel. A cette fin, il peut jouer le rôle de concepteur-réalisateur.

LES EMPLOIS DE PROFESSIONNELS

TRADUCTEUR

Nature du travail

Les emplois de traducteur comportent plus spécifiquement la correction et la traduction de textes ou de divers documents émanant de la commission ou s'adressant à elle. Cet emploi comporte également la mise sur pied et la mise à jour de la documentation relative au travail de traducteur.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en traduction.

Quelques attributions caractéristiques

Il traduit, généralement du français à l'anglais et de l'anglais au français divers textes tels: rapports, discours, correspondance, avis, résolution, etc. En particulier, il prépare la version française des divers documents publiés par la commission.

Il collabore, à l'occasion, à la rédaction de textes, soit anglais, soit français, ainsi qu'à la correction d'épreuves et de traductions faites par d'autres traducteurs.

Il traduit, à l'occasion, certains textes d'une autre langue en français ou en anglais; il établit la priorité des textes à traduire.

Il maintient à jour une collection de volumes, une banque de terminologie relative à son travail, etc.
